Pour comprendre la problématique des CEM en France, il est nécessaire d'analyser l'ensemble du système décisionnel mis en place . . .

www.next-up.org source https://ims.ixl.fr/dossier_des_experts/RA_PIOM_2005.pdf

Laboratoire de Physique des Interactions Ondes-Matière (PIOM) Unité Mixte de Recherche 5501, Rapport d'activité 2003 – 2006

- Extrait page 55-

Groupe Bioélectromagnétisme, Opérations Scientifiques

Bioélectromagnétisme

Expertise

Responsable:

B. Veyret

Intervenant:

I. Lagroye

M. Le Diraison

Contrats:

- Ineris
- Alcatel
- Bouygues Télécom
- France Télécom
- AFSSET

Coopération:

- EMF-NET (6ème PCRD)

Publications:

Nombreux rapports français et étrangers

Le développement fulgurant des applications de l'électricité pour l'énergie et surtout des ondes électromagnétiques pour les télécommunications ont engendré des questions et des craintes dans la population.

Sans que l'on puisse aujourd'hui conclure à l'existence de dangers sanitaires associés aux champs électromagnétiques environnementaux, des questions demeurent et les recherches sont actives, en particulier en Europe.

Les instances gouvernementales comme l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET), la Direction Générale de la Santé (DGS) ou le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF) et internationales telles que l'OMS et la Commission Européenne ont donc fait appel à des experts pour rédiger des rapports sur ces questions et donner des recommandations de recherche et de gestion du risque.

Au sein de la commission internationale de protection contre les rayonnements nonionisants (ICNIRP), le groupe est impliqué dans l'évaluation du risque lié aux expositions aux champs électromagnétiques et participe à l'évaluation scientifique des travaux scientifiques publiés.

Notre laboratoire ayant acquis depuis vingt ans une expérience reconnue internationalement en ce domaine, il est fait régulièrement appel à nous pour participer à des réunions d'experts ou à des débats publics.

Au long des années, nous avons contribué à la rédaction de nombreux rapports¹. Nous appartenons de plus à des structures stables, au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) par exemple, qui suivent les développements scientifiques et sanitaires.

On nous a récemment demandé de prendre la responsabilité du suivi des programmes et projets européens dans le cadre de l'action coordonnée EMF-NET.

Au niveau national, nous avons été sélectionnés par l'AFSSET dans le cadre du suivi scientifique et de la vulgarisation des travaux scientifiques en ce qui concerne les champs électromagnétiques d'extrêmement basse fréquence.

De plus, nous intervenons dans des formations ponctuelles (2 à 3 par an) à l'intention de professionnels de la santé à la demande principalement de la DGS, des Observatoires Régionaux de la Santé (ORS) et de l'INERIS.

Enfin, nous rédigeons régulièrement des rapports synthétiques pour des entreprises des télécoms, en particulier à la suite de congrès internationaux.

Cette activité d'expertise tient donc une place non négligeable dans notre activité scientifique et nous permet de suivre au mieux les avancées scientifiques et de contribuer à l'organisation de la recherche dans ce domaine en France et en Europe.

1 EC Mobile Telephones and Health, 1996; DGS rapport Zmirou, 2001; OPECST 2002; AFSSE téléphone mobile et santé, 2003; DGS/CSHPF Champs EBF et santé, 2004; AFSSE téléphone mobile et santé, 2005; OMS ELF fields, 2005; etc.